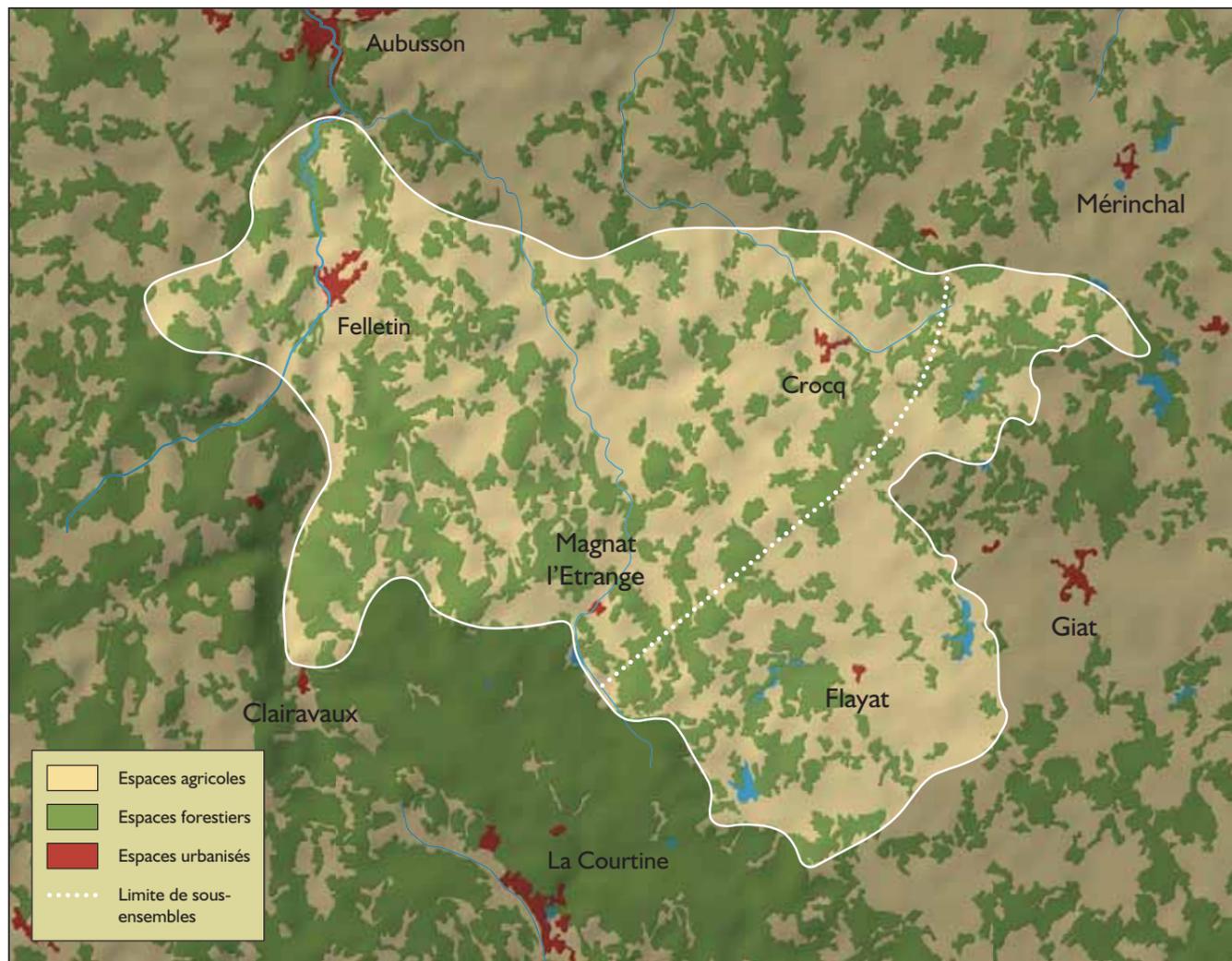
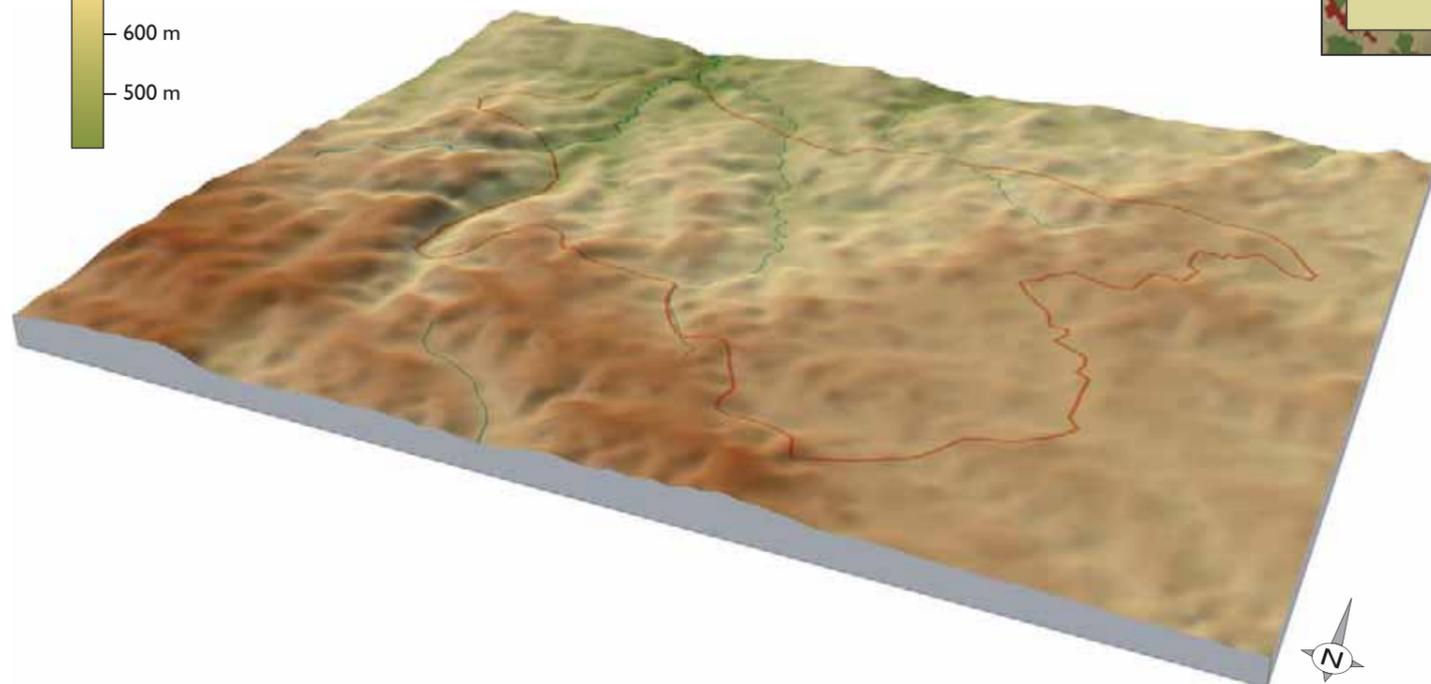
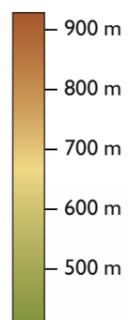
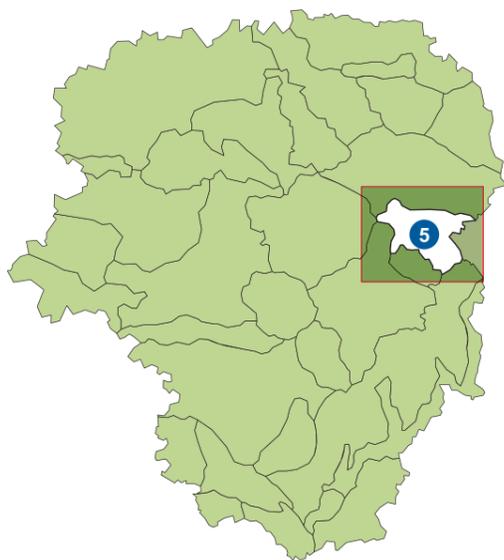


5 Le pays de Crocq / Felletin



- Espaces agricoles
- Espaces forestiers
- Espaces urbanisés
- Limite de sous-ensembles



Au nord du plateau de la Courtine, le pays de Crocq s'étage entre 650 et 800 mètres d'altitude.

Ce territoire se présente comme une succession de reliefs arrondis bien marqués, encadrant des fonds humides. Les sommets des collines sont occupés largement par les résineux à tel point que l'ensemble donne ici encore l'impression d'une "mer de forêts" lorsqu'on le voit de haut, par exemple depuis Crocq.



La vue sur la "mer de forêts" depuis le cimetière de Crocq (Creuse)



Crocq (Creuse) a profité d'une croupe plus haute et bien exposée pour s'implanter

Les replats sont pâturés, les fonds occupés en prairies humides ponctuées de carex. De très beaux éléments de bocage subsistent localement. A l'est / sud-est, de nombreux étangs rendent le paysage plus changeant dans une topographie moins vallonnée, d'où le nom donné à une partie de cette région : "le pays des mille étangs".

Le bâti est rassemblé en villages et hameaux à la faveur d'un bon ensoleillement. Il est construit en beau granite beige clair, mais l'ambiance montagnarde de l'ensemble est atténuée par les toits en tuile (plate ou mécanique). Avec leur clocher-mur, les églises rappellent celles de la montagne limousine.



Pontcharraud (Creuse), avec ses maisons aux toits de tuile groupées autour de l'église au clocher-mur



Le granite bien travaillé de Crocq (Creuse), ici avec l'église et les murs de soutènement

Quant aux nombreux murs de pierre sèche, ils continuent à courir par monts et par vaux, rappelant l'emprise forte et ancienne des hommes sur l'espace au temps où ce territoire était entièrement cultivé et pâturé. Les grands arbres, associés aux murets participent à la création d'une ambiance paysagère originale.

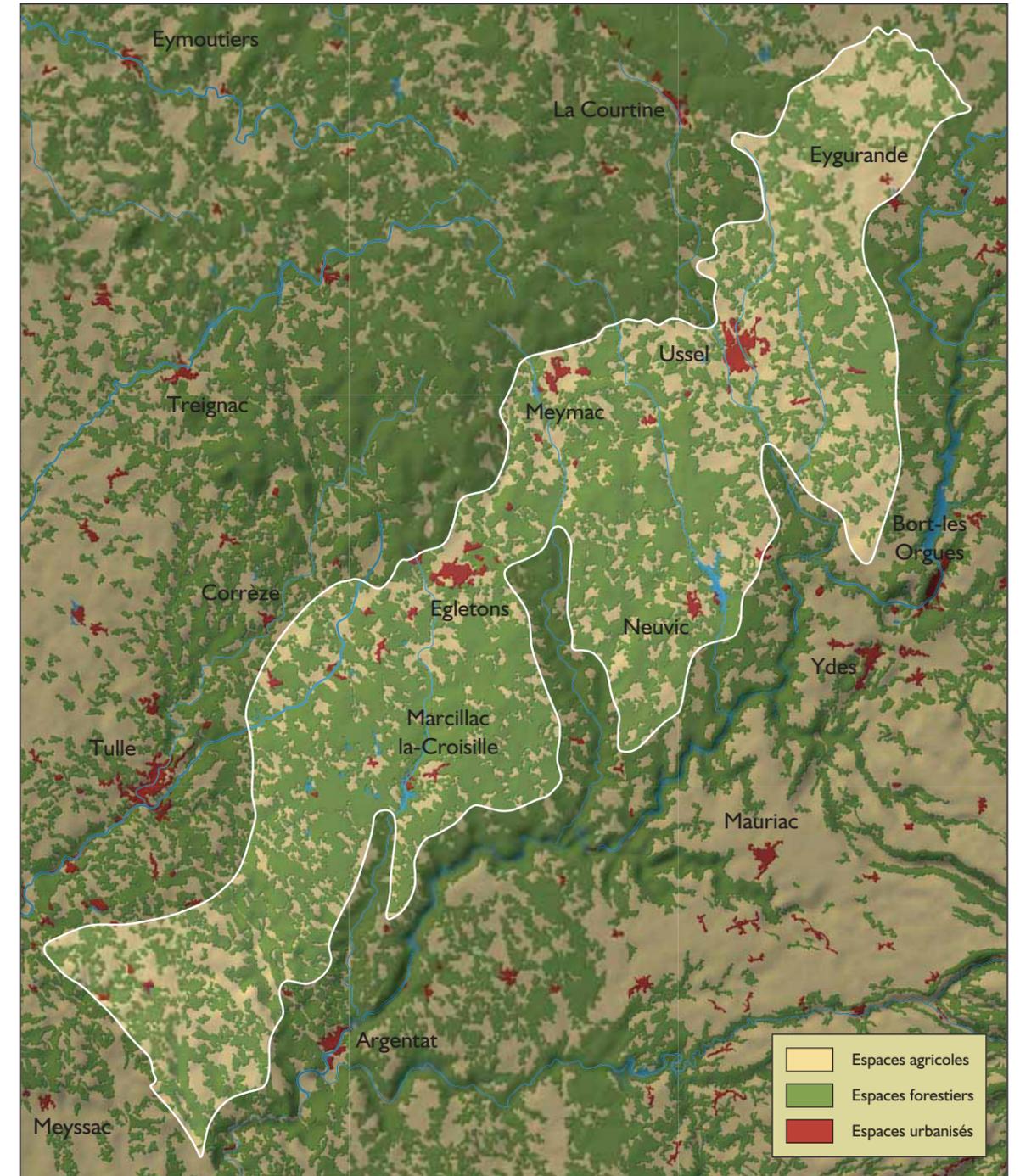
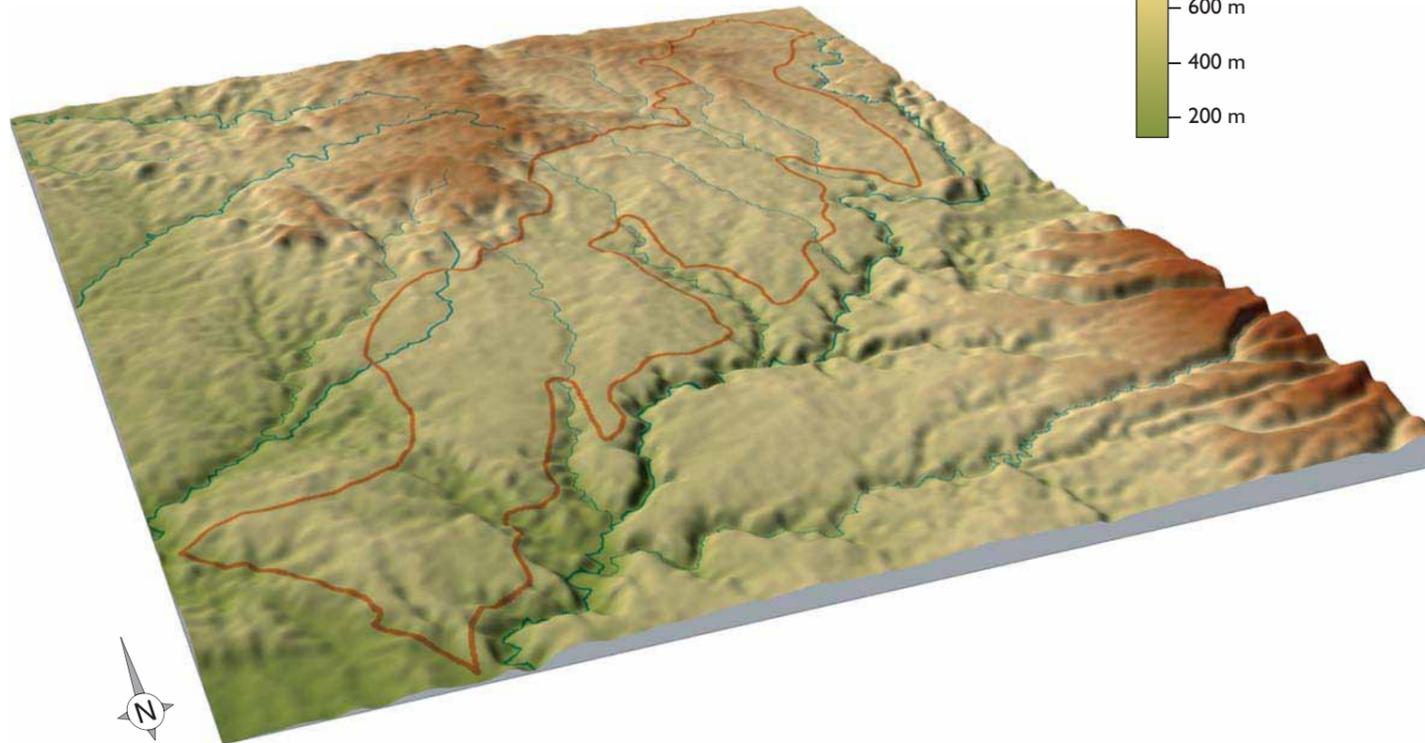
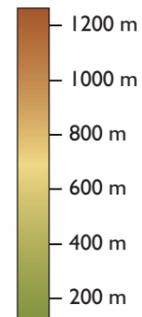
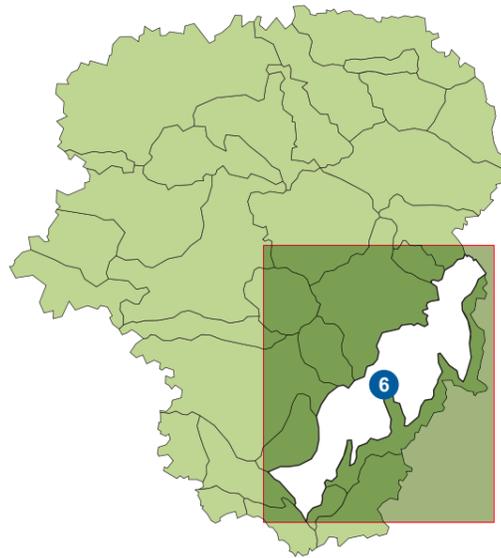
A Felletin, la prospérité ancienne liée à la tapisserie se lit encore dans la qualité du bâti, aujourd'hui en cours de rénovation.

Cette unité paysagère réalise une transition toute en nuances entre les unités strictement montagnardes (Vassivière, Millevaches) et celles des collines d'Aubusson / Bellegarde.

Quelques enjeux de paysage

- Enjeux principaux**
- **Silhouette de bourgs et de petites villes** : ouvertures visuelles sur le village de Crocq à envisager
- Autres enjeux**
- **Patrimoine bâti** : préservation, rénovation et mise en valeur. A Crocq, maîtrise des implantation nouvelles.
 - **Murets de pierres sèches** : préservation et gestion (au moins de tous ceux qui accompagnent les espaces publics : routes, chemins,...)

6 Les hauts plateaux Corrèziens



Le haut plateau corrézien s'étend au sud de la montagne limousine, en contrebas des plateaux de Millevaches et de la Courtine. Il est entaillé par la vallée de la Dordogne et ses affluents.

Ce plateau s'incline doucement vers le sud / sud-ouest, passant de plus de 700 mètres d'altitude au pied de la montagne à 500 mètres environ en bordure des gorges de la Dordogne. Le relief est calme : les alvéoles encore bien creusés au pied de la montagne se font de plus en plus discrets lorsqu'on s'éloigne vers le sud et vers l'ouest, vers Rosiers d'Egletons par exemple. Au contact avec le réseau encaissé de la Dordogne et de ses affluents, la raideur des pentes est favorable à la présence de discrètes cascades. Celle de Gimel, sur la Montane, est la plus visible et la plus célèbre.



Aspect du plateau corrézien vers Meymac (Corrèze) : collines convexes couvertes de résineux, cuvettes où subsistent quelques pâtures ceinturées d'arbres (spontanés ou plantations de conifères)



Entre Sarran et Rosiers d'Egletons (Corrèze) : dans cette partie centre-occidentale du plateau, l'élevage occupe la plus grande partie de l'espace

L'ambiance montagnarde dominante est liée à la présence d'une forêt omniprésente : plutôt feuillue dans la partie basse (hêtres, chênes et même châtaigniers en-dessous de 600 mètres), plutôt mélangée de multiples parcelles de résineux, de hêtres et de bouleaux dans la partie haute. Quant aux saules et aux aulnes, ils accompagnent les petits ruisseaux et les filets d'eau dans les dépressions, marquées par les taches jaune pâle de la molinie qui trahissent la présence de tourbières, ou par les calligraphies sombres des carex des sols hydromorphes. La forêt occupe largement les entailles que forment les vallées.



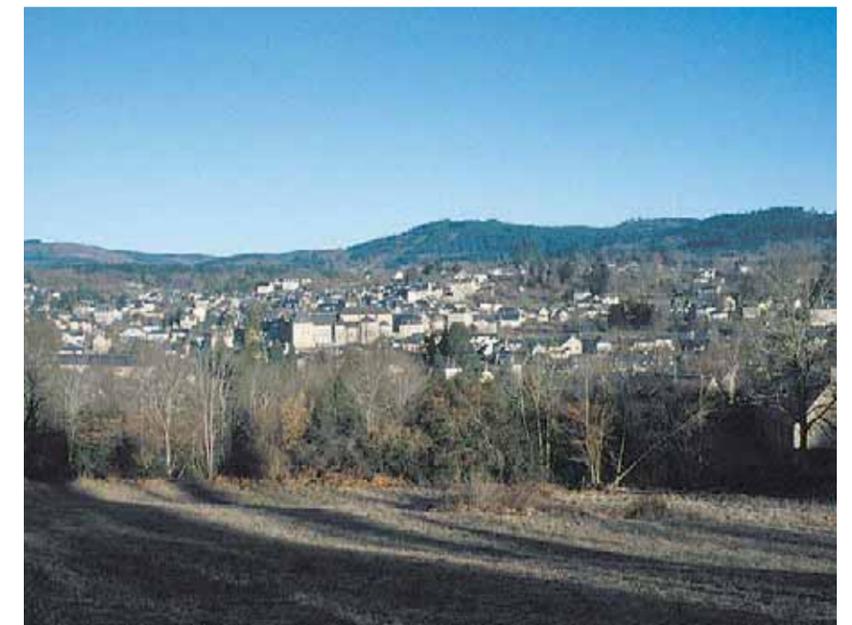
Aspects du plateau corrézien, village de Lavignac au sud de Margerides (Corrèze). A droite, la terminaison du plateau avec un mélange de parcelles agricoles et de parcelles forestières ; à gauche, le début de l'entaille des gorges de la Diège, très boisée

De temps à autre, de belles échappées lointaines laissent voir les hauts sommets du Puy de Sancy vers l'est et du Puy Mary (massif du Cantal) vers le sud.

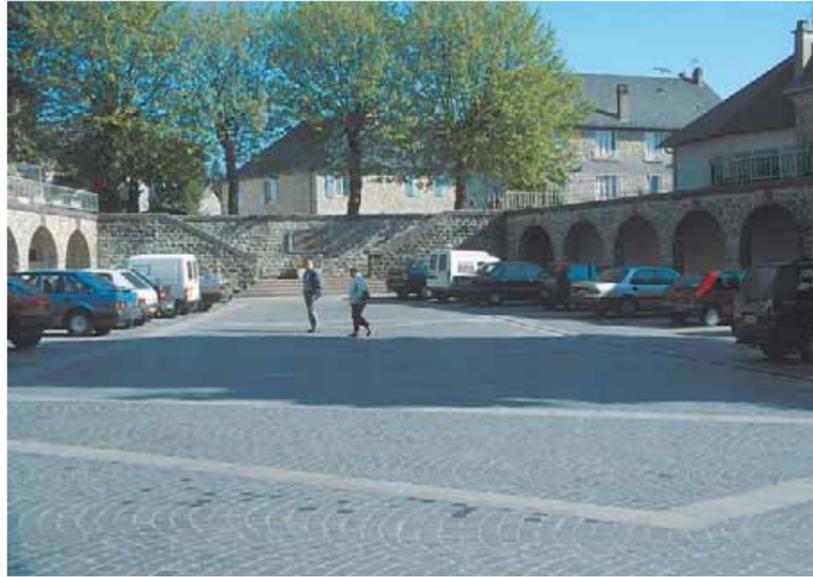
Les villes se sont installées le long de la N 89 devenue aujourd'hui autoroutière : Egletons, Ussel. Quant à Meymac, sur un replat tourné vers le sud, elle s'appuie sur les contreforts du plateau de Millevaches qui la protège des vents du nord.



Arrivée sur Ussel (Corrèze) par la N 89



Meymac (Corrèze), tournée vers le sud, appuyée sur les contreforts du plateau de Millevaches



Espace public au centre d'Egletons (Corrèze)

Partout ailleurs l'habitat se disperse en fermes ou hameaux, taches isolées, à la faveur des croupes dégagées bien orientées au sud. Il reste simple et d'assez belle qualité, avec parfois des toitures à pans coupés. Le granite aux tons beige-orangé domine, ainsi que l'ardoise pour les toitures.

Le plus souvent, les églises présentent un clocher-mur, comme sur le plateau de Millevaches.



Implantation type de l'habitat rural sur un replat exposé au sud (ici vers Margerides, Corrèze)

Des variations paysagères se font jour depuis le nord-est jusqu'au sud-ouest.

A l'est d'Ussel, sur le plateau d'Eygurande, le paysage se transforme, avec des ouvertures plus larges pour les pâtures, des horizons plus lointains sur la Banne d'Ordanche et le Puy de Sancy, annonçant l'Auvergne. L'habitat devient également plus hétérogène.

A l'est de Neuvic, on trouve quelques toits en lauzes au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'Auvergne.



Basalte intercalé parmi les granites sur un pignon vers Neuvic (Corrèze) : une incursion des roches éruptives en Limousin ; toit en lauze

A Neuvic même, la présence de basalte dans les murs des maisons, en chaînage d'angle ou en encadrement de fenêtres, atteste de la présence d'anciens volcans dont le puy de Manzagol constitue l'éminence la plus remarquable. Ce piton, reste d'une vieille cheminée volcanique, ouvre des vues immenses sur les plateaux corréziens et l'Auvergne voisine.



Ouverture sur l'Auvergne, le Puy de Sancy et la Banne d'Ordanche (Corrèze)



Ouverture lointaine vers les monts du Cantal depuis Saint-Hilaire-Foissac (sud d'Egletons, Corrèze)

Au sud et à l'ouest d'Egletons, à partir de Saint-Hilaire-Foissac, Marcillac-la-Croisille, les vues se tournent davantage vers l'ouest et non plus vers le sud et le puy Mary. Entre les vallées encaissées, les espaces sont très plans. Ils sont recouverts de beaucoup de forêts, les clairières cultivées étant de faible étendue.



Le plateau très aplani et boisé qui domine la Dordogne entre Marcillac-la-Croisille et Saint-Martin-la-Méanne (sud d'Egletons, Corrèze)



L'étang de Ruffaud (Gimel, Corrèze), un des anciens étangs parmi les plus pittoresques qui émaillent la partie occidentale du plateau corrézien

Le sud-ouest de ce plateau, entre 500 et 600 mètres d'altitude, se présente comme un espace très plan en interfluve entre les vallées de la Corrèze et de la Dordogne et leurs affluents (Doustre, Souvigne), très profondément incisées. Largement boisé (pins sylvestres, châtaigniers), il est troué de clairières où se révèle l'humidité du sol avec les grandes nappes de molinie. A l'est de Tulle, entre la gare de Corrèze, Eyrein, Saint-Pardoux-la-Croisille et Gimel, de nombreux



Le panorama vers le nord, depuis le site de la Roche de Vic (Corrèze)

étangs trouent les étendues boisées. Entre Albussac et Beynat, la Roche de Vic, puy de gneiss et de leptynite, domine tout le paysage du plateau corrézien occidental en culminant à 636 mètres d'altitude. Le panorama s'étend vers l'ouest et le sud-ouest, bien au-delà du Bassin de Brive, jusqu'au Périgord.

Près des habitations, les noyers de plus en plus nombreux montrent que l'on s'approche de l'Aquitaine.

Quelques enjeux de paysage

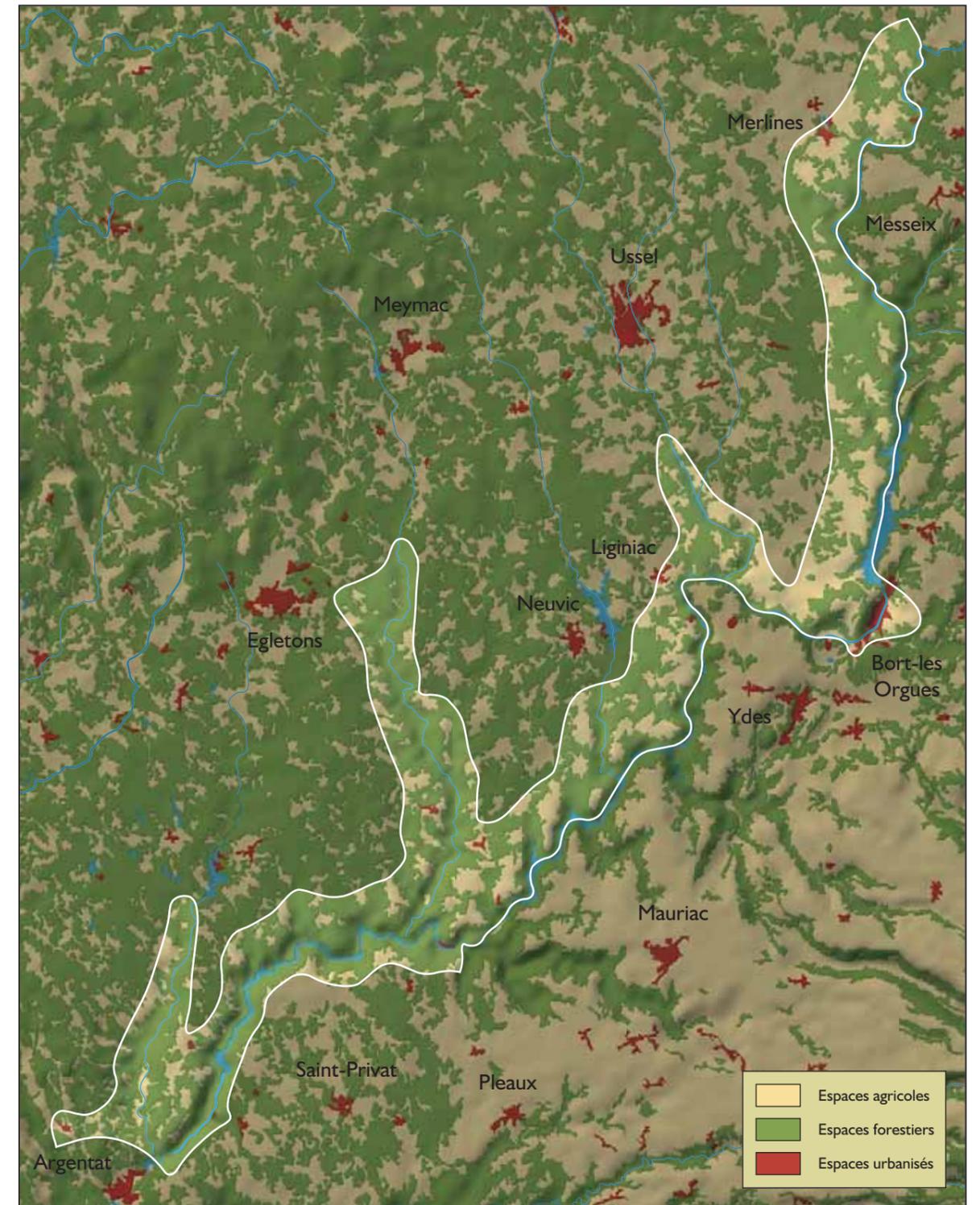
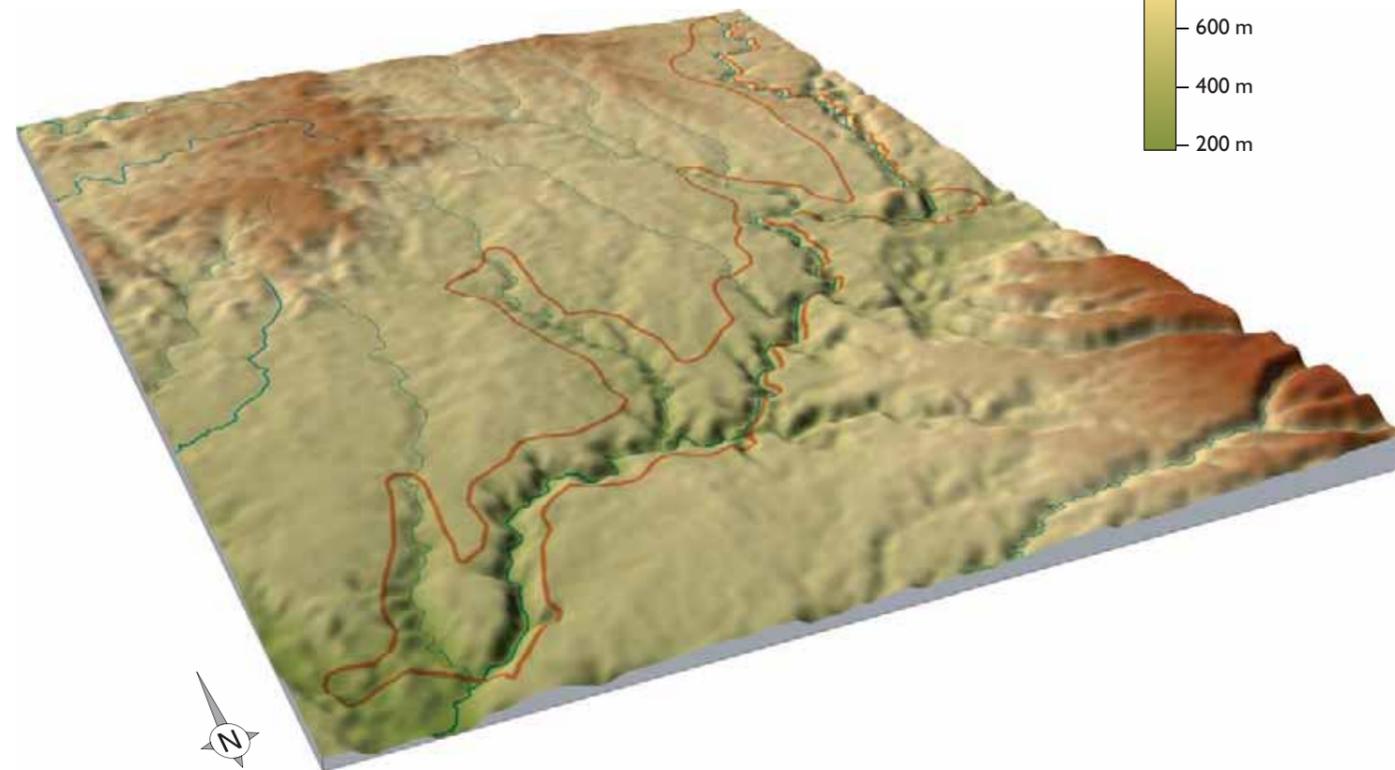
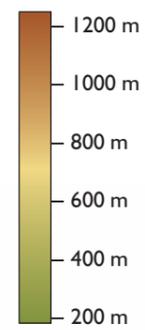
Enjeux principaux

- **Espaces ouverts** : conservation de l'équilibre agriculture / forêt, voire développement de la mise en valeur agricole. Préservation et gestion d'ouvertures autour des villes et villages, des infrastructures et des sites fréquentés (plans d'eau, panoramas, ...)
- **Forêt** : équilibre feuillus / résineux

Autres enjeux

- **Abords routiers** : maîtrise des implantations nouvelles du bâti, recul par rapport aux routes, création et gestion d'ouvertures (A 89)
- **Patrimoine bâti** : préservation
- **Silhouette de bourgs et de petites villes** : maîtrise des implantations nouvelles, gestion qualitative des espaces ouverts autour du bâti

7 Les gorges de la Dordogne



La haute vallée de la Dordogne achève au sud les hauts plateaux corréziens et forme en partie la limite régionale. Avec ses gorges particulièrement profondes, ses pentes sombres boisées et hérissées de rochers, elle forme un paysage impressionnant que ne tempère pas l'eau noire, étrangement dormante, qui baigne le pied des pentes.

A l'amont, Bort-les-Orgues constitue un site à part dans ce paysage de vallée, avec son impressionnante façade basaltique et l'allongement de la ville autour d'une rivière encore impétueuse et bien vivante, à l'aval de son célèbre barrage.



Le paysage impressionnant des gorges de la Dordogne, près du site de Saint-Nazaire (Saint-Julien-près-Bort, Corrèze)

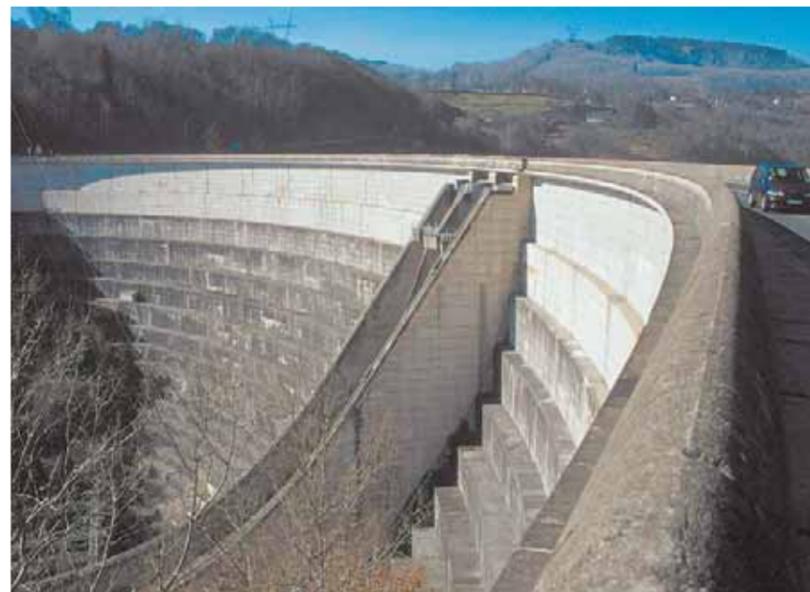


Les gorges de la Dordogne, non loin du débouché de la Diège (Saint-Julien-près-Bort, Corrèze). La roche affleure presque partout sur ces versants pentus ; taillis de feuillus

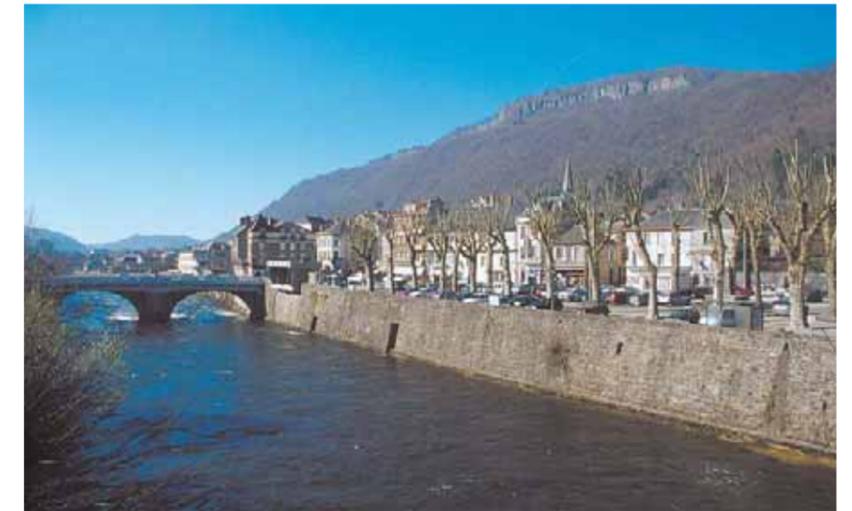
Plusieurs barrages hydroélectriques ont été construits depuis les années 30, ennoyant le fond de vallée : le barrage de Bort (1 000 ha), qui a créé une des plus importantes retenues de France après Serre-Ponçon, celles de Marèges (1935), et de l'Aigle (1935-45), auxquels s'ajoutent plus en aval les barrages du Chastang et d'Argentat.



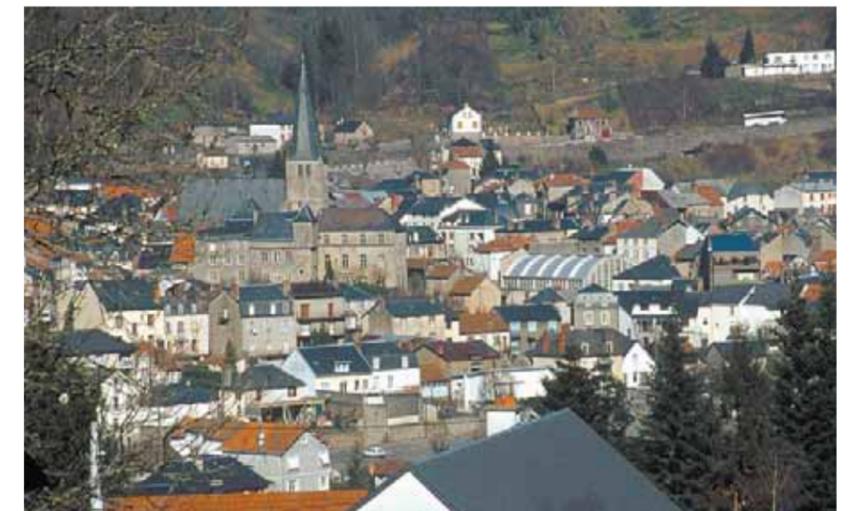
Les gorges de la Dordogne sont accompagnées de gorges secondaires creusées par ses affluents : ici, le début des gorges de la Diège, au sud de Margerides (Corrèze)



Le barrage de Bort-les-Orgues (Corrèze), situé à l'amont immédiat de la ville



Bort-les-Orgues (Corrèze), la Dordogne et la falaise volcanique (phonolites)



Bort-les-Orgues (Corrèze) : une hétérogénéité architecturale aux limites de l'Auvergne

Quelques enjeux de paysage

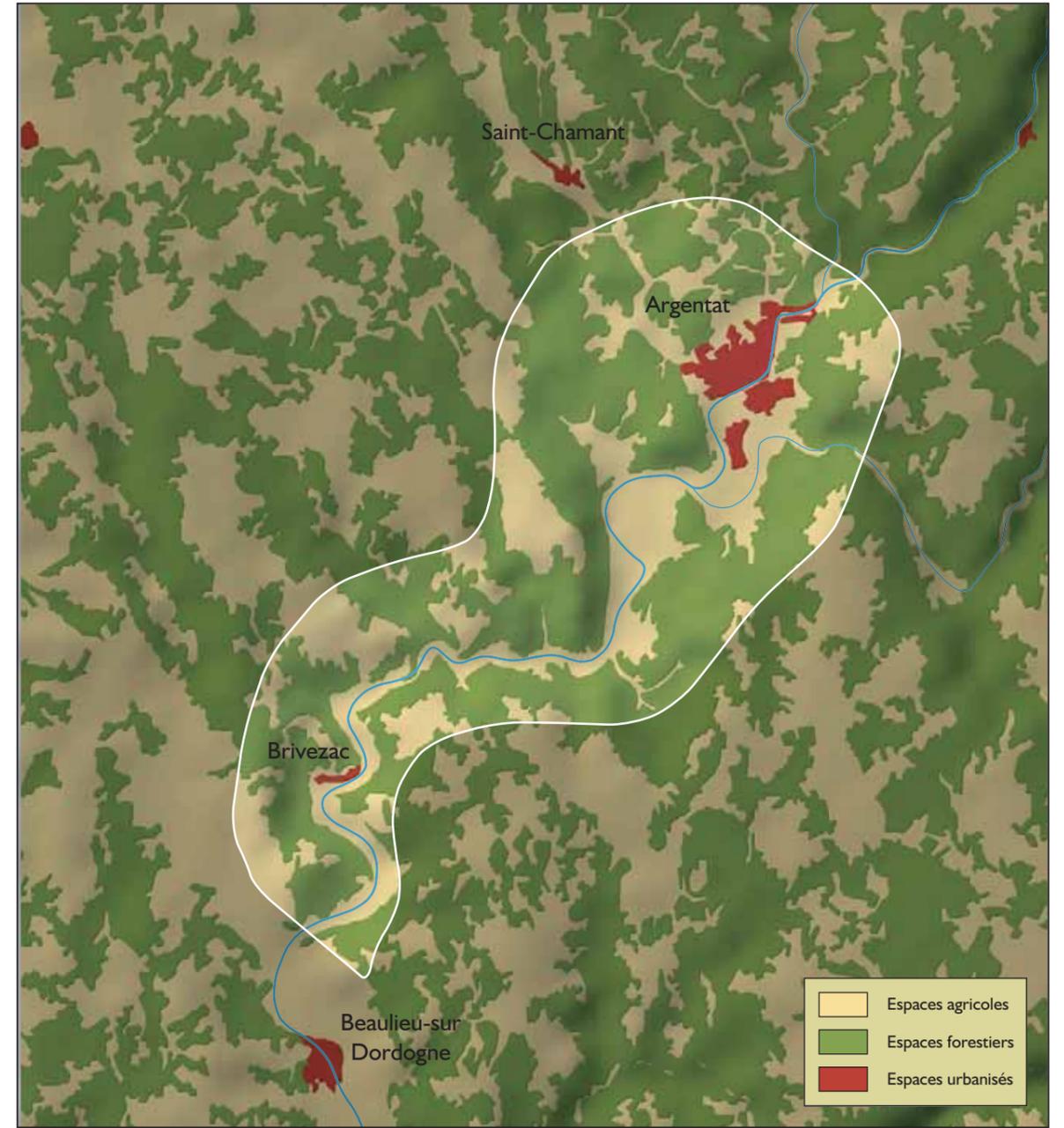
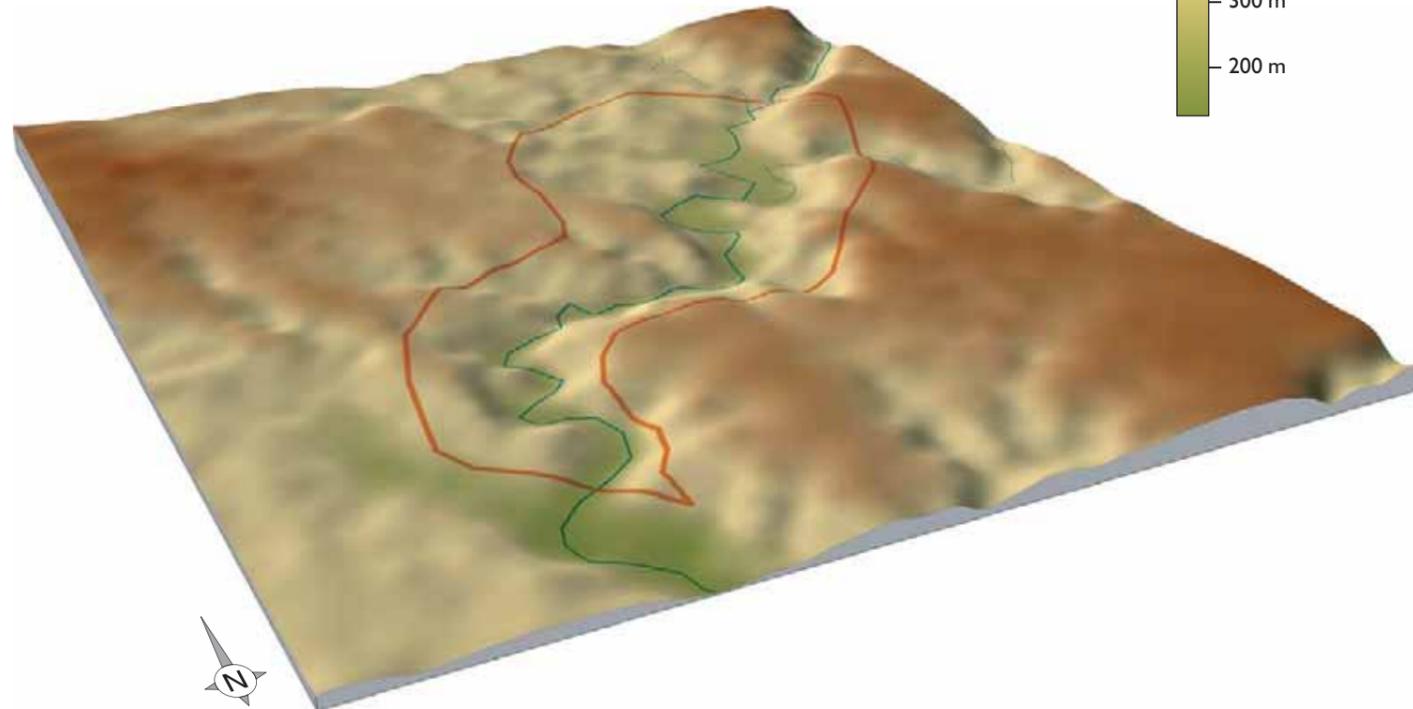
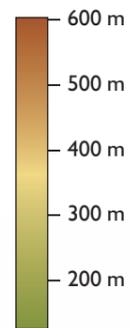
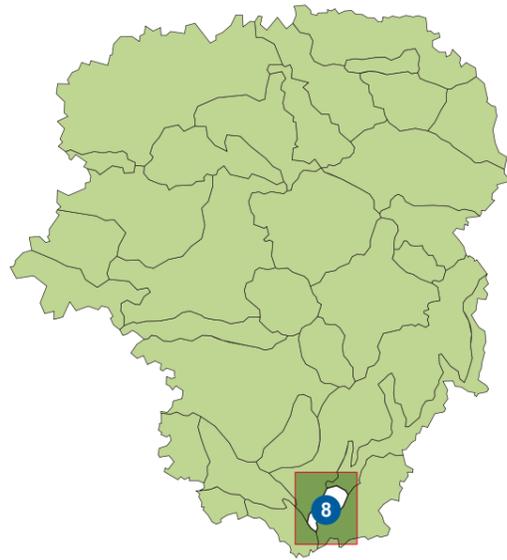
Enjeux principaux

- **Grande vallée** : création et gestion d'espaces ouverts et de vues panoramiques. Privilégier des points de vue sur la vallée, les gorges et les retenues à partir des routes transversales

Autres enjeux

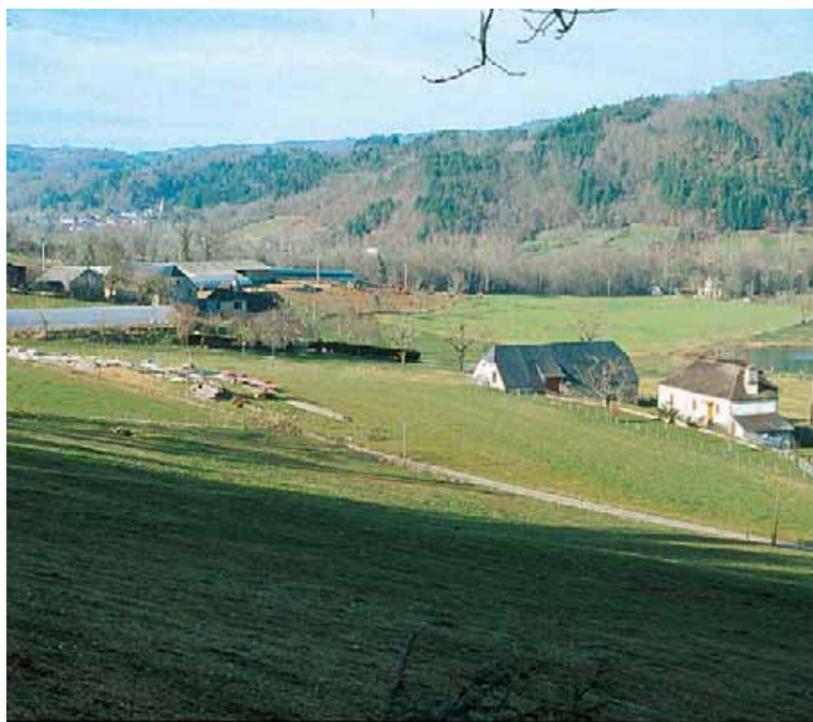
- **Bords de rivières** : création de cheminements (piétons, VTT, ...) et amélioration des sentiers de bord de rivières

8 La vallée de la Dordogne



A l'aval du verrou rocheux sur lequel s'appuie le barrage du Sablier, en amont d'Argentat, la Dordogne pénètre dans une courte plaine alluviale, puis elle retrouve un caractère encaissé jusqu'au sud de Bassignac-le-Bas avant de s'ouvrir largement sur les paysages quercynois. C'est le premier secteur de Dordogne, habité et agricole, en se dirigeant vers l'Aquitaine.

D'Argentat à l'aval de Monceaux-sur-Dordogne, le fond de la vallée s'élargit en accueillant la Souvigne et la Maronne ; les cours d'eau tracent de grands méandres au milieu de vastes espaces alluviaux exploités par l'agriculture, le tourisme et les sablières.



La vallée de la Souvigne, entre Saint-Chamant et Argentat (Corrèze)

De part et d'autre de Brivezac et Bassignac-le-Bas, la vallée étroite et sinueuse rappelle qu'il s'agit encore d'un site de "montagne" très boisé avec des aplombs rocheux nombreux couverts de taillis de chênes et châtaigniers.

Chacune des communes de la vallée possède de nombreux villages de caractère et une série de petits châteaux de grande qualité : Châteaux du Raz, du Bac, de la Majorie ... Bassignac-le-Bas, implanté en hauteur, est le village le plus pittoresque.

Toutefois, des terrasses plantées de vignes demeurent présentes sur l'ensemble de la vallée, ponctuées de belles cabanes aux volumes divers.

Argentat, ancien port fluvial très important au XIX^e siècle ; point de départ des gabares (bateaux à fond plat) transportant, durant trois siècles, des marchandises (bois, fûts de vin) vers Libourne et Bordeaux, est une petite cité qui se caractérise par un ensemble de hautes demeures des XVII^e et XVIII^e siècles, aux lourdes toitures de lauzes, implantées au bord de la rivière. L'aménagement des quais vient mettre en valeur l'architecture.



La Dordogne à Argentat (Corrèze)

Les barrages construits à l'amont, au milieu du XX^e siècle, ont transformé le paysage et le fonctionnement de cette partie de la vallée.

Quelques enjeux de paysage

Enjeux principaux

- **Silhouette de bourgs et de petites villes** : Argentat, Bassignac-le-Bas, Brivezac, Monceaux
- **Patrimoine bâti** : centre urbain d'Argentat, bourgs et villages, cabanes de vigne
- **Site et espace touristiques** : maîtrise et intégration des implantations touristiques (camping, canoë kayak, ...) ; conserver le caractère paysager des routes de rives

Autres enjeux

- **Murets de pierres sèches** : sauvegarde des terrasses
- **Centre urbain** : Argentat
- **Grande vallée** : conservation et amélioration des points de vue, maintien des espaces agricoles
- **Bords de rivières** : accès et ouverture